

# Hommage à Yves Martin

Le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université du Québec est l'occasion par excellence de rendre hommage à l'un des artisans bâtisseurs de notre réseau, monsieur Yves Martin. L'octroi d'un doctorat *honoris causa* nous permet de mettre en évidence sa contribution unique à la mise sur pied du réseau de l'Université du Québec ainsi que de souligner une carrière exceptionnelle dans la haute fonction publique consacrée au développement du Québec moderne.

Né à Lachine, le 22 novembre 1929, Yves Martin étudie à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval où il obtient une maîtrise en sociologie en 1954. Il poursuit ensuite son parcours à l'Institut national d'études démographiques et à l'École pratique des hautes études, à Paris.

Dès 1964, il entreprend une brillante carrière dans la haute fonction publique du gouvernement du Québec, où il œuvrera pendant plus de 50 ans. Il fait partie de la première équipe du tout nouveau ministère de l'Éducation, mis sur pied sous l'égide du regretté Paul Gérin-Lajoie, comme directeur de la recherche à la Direction générale de la planification. Deux ans plus tard, on le retrouve comme sous-ministre de ce ministère, avec comme responsabilité de penser la mise sur pied d'une nouvelle université francophone. C'est dans ce contexte, à l'occasion d'une mission dans le domaine de l'éducation menée en Californie, qu'il a pu observer le modèle américain d'université d'État organisée en réseau. Avec ses proches collaborateurs, au premier chef, le regretté Pierre Martin (aucun lien de parenté) – principal architecte et rédacteur de la loi créant l'Université du Québec, devenu l'un des quatre premiers vice-présidents de l'Université du Québec – Yves Martin a su déceler le potentiel de ce modèle en réseau, l'adapter aux réalités du Québec et le défendre auprès des décideurs de tous les secteurs.

Dans leur ouvrage sur la fondation de l'Université du Québec à Montréal, Denis Bertrand, Robert Comeau et Pierre-Yves Paradis affirment : «C'est à Yves Martin que pourrait être décerné le titre de père fondateur de l'Université du Québec». Cet ouvrage révèle la riche vision et l'importance que monsieur Martin accordait à ce projet de société.

La candidature de monsieur Martin au titre de docteur *honoris causa* revêt un sens bien particulier dans le contexte des 50 ans de l'Université du Québec. En effet, si nous référons souvent aux fondateurs politiques de cette université hors norme afin de souligner le caractère innovant du modèle universitaire qu'ils ont conçu, il importe de reconnaître aussi la contribution de celles et ceux qui ont donné forme à cette vision, souvent dans l'ombre. Avec Paul Gérin-Lajoie et Arthur Tremblay, il a été de ceux s'opposant à la recommandation du rapport Parent, laquelle ne prévoyait que la fonction d'enseignement de premier cycle pour les universités constituantes sises en région. Il a dès lors travaillé à ce que tous les établissements de l'Université du Québec soient dotés des trois fonctions qui caractérisent aujourd'hui la mission universitaire de notre réseau : l'enseignement, la recherche et le service aux collectivités.

Ce choix politique et stratégique est certainement à souligner, car il a permis de développer de nouveaux champs de connaissances bien en phase avec les réalités et les défis de notre société, ainsi que de contribuer au développement de l'ensemble du Québec. Il a fait en sorte que le réseau de l'Université du Québec, fort de la richesse et de la diversité de ses établissements, soit aujourd'hui un acteur pertinent et incontournable de l'enseignement supérieur. Enfin, grâce à dix nouveaux établissements partout sur le territoire, les études supérieures se sont démocratisées et des pas de géants ont été faits pour le rehaussement du taux de diplomation au Québec, particulièrement chez les francophones.

Outre celles qu'il a occupées dans le milieu de l'éducation, les nombreuses fonctions qu'Yves Martin occupe les années suivantes montrent qu'il est l'homme de la situation, celui ayant la confiance des ministres. On lui confie les rênes de plusieurs institutions nouvellement créées par l'État québécois pour répondre aux besoins de la société québécoise en pleine ébullition sociale et culturelle. Ainsi, en 1973, après une dizaine d'années en fonction au ministère de l'Éducation, monsieur Martin devient président-directeur général de la toute nouvelle Régie de l'assurance maladie du Québec. Son parcours professionnel est encore jalonné de fonctions importantes par la suite, toujours dans le service public : premier recteur laïc de l'Université de Sherbrooke (1975-1981), premier directeur général de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail, sous-ministre des Relations internationales (1981-1984) et conseiller stratégique dans plusieurs des instances du gouvernement du Québec, dont le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, le Secrétariat à la politique linguistique et les cabinets de trois premiers ministres. Au fil des ans, il participe également à une vingtaine de missions de coopération internationale et siège à de nombreux comités et groupes de travail.

Homme de réflexion, Yves Martin est aussi un auteur prolifique. En 50 ans, il a signé près de 90 articles et chapitres d'ouvrages, sans compter les très nombreux rapports, comptes rendus, textes de conférences, allocutions. On lui doit ainsi la direction de plusieurs collectifs importants, souvent cosignés avec l'éminent sociologue Fernand Dumont, comme *L'éducation, vingt-cinq ans plus tard! Et après?*, paru en 1990, ou encore, en 1994, le *Traité des problèmes sociaux*, ouvrage codirigé avec Fernand Dumont et Simon Langlois, autre sociologue de renom. Il est aussi l'un des cofondateurs de la revue scientifique pluridisciplinaire *Recherches sociographiques* qui, depuis 1960, privilégie l'analyse de la société contemporaine en mettant l'accent sur le Québec et sur le Canada français.

On retiendra également qu'il prend la plume pour exposer des idées auprès de différents publics, une posture essentielle pour faire avancer tout grand chantier sociétal, comme celui de l'enseignement supérieur. Et même après sa longue carrière professionnelle de plus de 50 ans, il maintient son engagement social à l'égard de l'éducation depuis les années soixante. Par exemple, dans un texte daté de 2007, il réitérait en ces termes l'importance de poursuivre le travail : «Tout comme aux débuts des années 1960, la volonté politique est aujourd'hui sollicitée, cette fois dans le sens de l'accessibilité à la réussite – pour chacune et chacun et pour le Québec dans son ensemble.»

Ses contributions au développement et à l'édification de l'État québécois lui ont valu d'importantes distinctions. Pensons au doctorat *honoris causa* décerné par l'Université de Caen, en France, en 1979, à la médaille Georges-Henri-Lévesque de l'Université Laval, reçue en 2009, et à la nomination comme officier de l'Ordre national du Québec en 2013. Dans le contexte du 50<sup>e</sup> anniversaire du réseau de l'Université du Québec, l'attribution d'un doctorat *honoris causa* apparaît d'autant plus pertinente qu'elle est amplement méritée.

Monsieur Martin, par votre engagement indéfectible envers l'État et votre attachement profond à la francophonie, vous avez été l'un des grands artisans ayant œuvré à doter le Québec moderne d'une institution unique qui a changé le visage de la société québécoise, soit le réseau de l'Université du Québec. Nous ne pouvons qu'être fiers et reconnaissants du travail que vous avez accompli et qui a aujourd'hui une portée collective exceptionnelle pour les Québécois et les Québécoises.

C'est donc avec une immense fierté et en reconnaissance de votre contribution fondamentale à l'égard du réseau de l'Université du Québec que je vous décerne, Monsieur Martin, le titre de docteur *honoris causa*. Je vous prie d'accepter mes plus sincères félicitations.